

## COORDONNÉES UTILES

# POUR LES PARTICULIERS AYANT UN PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

### LES CONSEILLERS À VOTRE SERVICE

#### // Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle

est une association qui met à disposition de tous les particuliers mosellans, des architectes-conseillers pour les conseiller gratuitement et en toute objectivité dans leur projet individuel de construction et de rénovation sur les aspects architecturaux, environnementaux, patrimoniaux, d'intégration urbaine et paysagère et de respect de la réglementation urbaine.

C.A.U.E. 57 - Tél. 03 87 74 46 06

E-mail : [contact@caue57.com](mailto:contact@caue57.com)

[www.caue57.com](http://www.caue57.com)

#### // Le réseau des Espaces Info-Energie en Lorraine

L'Espace INFO -> ÉNERGIE (EIE) est un lieu où une information neutre et objective est apportée pour favoriser l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Il vous informe sur les possibilités d'aides financières liées à l'énergie.

N°Azur : 0810 422 422

[www.eie-lorraine.fr](http://www.eie-lorraine.fr)

#### // L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle

Elle a pour vocation d'offrir aux Mosellans un conseil neutre, objectif et gratuit sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement.

Tél. 03 87 50 02 60 - [www.adil57.org](http://www.adil57.org)

#### // Le Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle

Des conseillers en habitat sont à la disposition des particuliers, propriétaires et locataires, pour les conseiller et dresser le plan de financement adapté à l'amélioration de leurs logements (Primes, Subventions, Prêts...).

Tél. 03 87 75 32 28 - [www.calm-logement.fr](http://www.calm-logement.fr)

#### // L'Agence Nationale de l'Habitat délégation Moselle

Tél. 03 87 34 34 57 - [www.anah.fr](http://www.anah.fr)

#### // L'Agence Nationale d'Information sur le Logement

[www.anil.org](http://www.anil.org)

### CÔTÉ MAÎTRE D'OEUVRE

**Le maître d'œuvre** est celui qui conçoit, dessine et suit le projet pour le compte du maître d'ouvrage. Le maître d'œuvre peut aussi être chargé de réaliser un diagnostic technique du bâtiment existant et une étude de faisabilité. Il peut être également chargé du suivi du chantier jusqu'à la réception des travaux. L'architecte vous proposera un projet global permettant d'atteindre un équilibre entre rénovation thermique, préservation du patrimoine et création architecturale contemporaine.

**L'architecte** vous apportera ses compétences, son expérience et sa garantie professionnelle. Consultez l'annuaire des architectes inscrits à l'ordre des architectes. [www.architectes.org](http://www.architectes.org)

**Les bureaux d'études techniques** réalisent des études techniques en fonction des spécificités du projet (études thermiques, études de sol, études de stabilité).

### CÔTÉ AUTORISATION ADMINISTRATIVE

**La mairie** est le lieu où vous pouvez avoir accès à tous les règlements d'urbanisme et de construction sur la commune. C'est également le guichet pour retirer et déposer un dossier d'autorisation de travaux (permis de construire, déclaration préalable).

**Le service instructeur** vérifie que les travaux envisagés respectent les règles d'urbanisme en vigueur sur la parcelle.

**L'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.)** est consulté si l'habitation est dans un secteur protégé (abords de monument historique, secteur-sauvegardé, Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine A.V.A.P.).

**Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine** - Tél. 03 87 36 08 27 - [www.sdap-57.culture.gouv.fr](http://www.sdap-57.culture.gouv.fr)

## CAUE

2 rue Jeanne d'Arc  
BP 30001 Scy-Chazelles  
57161 Moulins-les-Metz Cedex  
tél. : 03 87 74 46 06  
fax : 03 87 74 75 74  
email : [contact@caue57.com](mailto:contact@caue57.com)  
[www.caue57.com](http://www.caue57.com)

**CÔTÉ ENTREPRISES**

Si vous faites réaliser les travaux par des entreprises vous profiterez de leur savoir-faire et de leurs garanties professionnelles (assurance, label).

**// La Fédération Française du Bâtiment 57**  
est une organisation professionnelle qui regroupe des entreprises pour les accompagner et les soutenir.

Tél. : 03 87 74 22 12  
info@btp57.ffbatiment.fr  
[www.btp57.ffbatiment.fr](http://www.btp57.ffbatiment.fr)

**// La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment Moselle**

est une organisation professionnelle qui représente 380 000 entreprises artisanales du bâtiment. Elle a pour missions de promouvoir, défendre et représenter l'artisanat du bâtiment.

Tél. : 03 87 16 24 85  
[57.capeb.fr](http://57.capeb.fr)

**// La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle**

fédère des initiatives et formule des propositions au service des entreprises, des salariés, des apprentis.

Tél. : 0820 857 057  
serviceclient@cmamoselle.fr  
[www.cma-moselle.fr](http://www.cma-moselle.fr)

**// Le Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises**

Tél. : 03 83 95 60 88  
[www.cnidep.com](http://www.cnidep.com)

**// La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle**

Tél. : 03 87 52 31 00 - [www.moselle.cci.fr](http://www.moselle.cci.fr)

La C.C.I. de Moselle a mis en place un label pour les entreprises « engagement dans le développement durable », consultez leur site pour plus de détails : [www.edd.cci57.fr](http://www.edd.cci57.fr)

La C.C.I. de Moselle a mis en ligne un annuaire des entreprises mosellanes possédant au moins une certification ou labellisation sur : [www.valeurs.sures.fr](http://www.valeurs.sures.fr)

**// Le Groupement Interprofessionnel de Promotion de l'Economie du Bois en Lorraine**

Le site propose un annuaire pour trouver des entreprises dans le secteur du bois.

A consulter impérativement pour les personnes intéressées par la construction en bois.

Tél. : 03 83 37 54 64 - [www.gipeblor.com](http://www.gipeblor.com)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ÉNERGIES**

Consultez les sites suivants :

**// L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie**

Un espace pour informer et guider les particuliers qui souhaitent un habitat plus confortable et peu consommateur d'énergie.

[www.ecocitoyens.ademe.fr](http://www.ecocitoyens.ademe.fr)

**// La démarche Négawatt**

Consommer moins en gardant le même niveau de confort.

[www.négawatt.org](http://www.négawatt.org)

**// L'association Effnergie**

Fait la promotion du label Effnergie Bâtiment Basse Consommation.

[www.effnergie.org](http://www.effnergie.org)

**// La maison passive France**

Pour tout renseignement sur le concept de maison passive.

[www.lamaisonpassive.fr](http://www.lamaisonpassive.fr)

**// Le Comité de Liaison des Énergies Renouvelables**

[www.cler.org](http://www.cler.org)

**// L'association française pour les pompes à chaleur**

Elle a initié l'appellation QualiPac pour les entreprises. [www.afpac.org](http://www.afpac.org)

**// Le portail des énergies solaires en Lorraine**

[www.portail-solaire.com](http://www.portail-solaire.com)

**POUR UN CONSEIL  
INDIVIDUALISÉ  
SUR VOTRE PROJET  
CONTACTEZ LE  
CONSEIL  
D'ARCHITECTURE,  
D'URBANISME ET  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA MOSELLE**

**CAUE**

2 rue Jeanne d'Arc  
BP 30001 Scy-Chazelles  
57161 Moulins-les-Metz Cedex  
tél. : 03 87 74 46 06  
fax : 03 87 74 75 74  
email : contact@caue57.com  
[www.caue57.com](http://www.caue57.com)